

Conséquences pratiques

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Boissiera : mémoires de botanique systématique**

Band (Jahr): **6 (1941)**

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CHAPITRE VI

Conséquences pratiques

- § 1. *Introduction.* Je voudrais justifier mon système en montrant l'utilité de ses conséquences en pratique.
- § 2. *Conséquences pour les sciences pures et appliquées.* Mon attitude est celle du chercheur absolument impartial qui s'incline toujours devant les faits sans aucun parti-pris. En cela je me crois supérieur au créationiste qui tremble devant l'évolution et à l'idéaliste qui se base sur les mystères encore insolubles pour la science. En revanche je suis sur pied d'égalité avec les monistes, les positivistes et les matérialistes.
- § 3. *Conséquences pour la philosophie.* Ma philosophie est la connaissance de moi-même. A ce point de vue elle me paraît supérieure à celle des monistes et des positivistes qui voudraient réduire ma personnalité aux données scientifiques et matérielles et m'arracher ainsi un élément de mon bonheur.
- § 4. *Conséquences pour la religion.* a) En Dogmatique : 1° L'abolition des dogmes, mais la conservation du sentiment religieux qui est un élément de bonheur pour moi. 2° Le renoncement à toute discussion logique en ces matières et par conséquent : tolérance absolue pour toutes les convictions qui ne compromettent pas la morale ou l'état social.
- b) En Apologétique : Je ne puis plus imposer ma foi, je peux tout au plus la proposer et je ne puis même pas prétendre au monopole de la vraie religion.
- c) En Morale : Croire à ma responsabilité et pas à celle des autres est un principe fécond. Je me sens obligé de travailler à la bonne marche de l'humanité et je n'ai pas le droit de ressentir de la haine ou d'éprouver du ressentiment pour mon prochain.
- d) En Ecclésiologie : Je ne puis pas créer une Eglise subjective, mais je puis accepter l'Eglise objective, si elle est capable de donner du bonheur aux hommes. Je reconnâtrai alors la parfaite fraternité qui unit ses membres, mais je serai contraint de leur refuser l'égalité.
-

§ 1. INTRODUCTION

Le système que je viens d'exposer dans ces pages risque de prêter le flanc à des critiques très graves au point de vue moral. Accorder à ma personnalité une place pareille, paraîtra à plusieurs un monstrueux égoïsme. C'est pourquoi je voudrais m'expliquer à cet égard.

Malgré le danger du pragmatisme, qui me semble être un dissolvant au point de vue social, je vais cependant adopter sa méthode, car elle est propre à frapper l'esprit humain. Pour défendre mon système, je vais montrer son utilité.

Je n'indiquerai ici que des choses déjà dites, ou bien des conséquences de théories émises précédemment, mais il convenait de grouper tout cela sous la forme d'une sorte de plaidoyer.

Si je réussis à démontrer que ma philosophie a des conséquences bonnes, c'est-à-dire utiles, alors on me concédera au moins le droit de la conserver. La voir adopter par d'autres est un désir trop présomptueux et qui, du reste, ne cadrerait pas avec l'idée que je me fais de l'humanité. Mon plaidoyer sera donc fait seulement *pro domo*, sans ambition de prosélytisme et je croirai avoir atteint mon but si mes contemporains trouvent ma philosophie assez féconde pour m'épargner le blâme ou la raillerie !

§ 2. CONSÉQUENCES POUR LES SCIENCES PURES
ET APPLIQUEES

a) *Mon attitude à l'égard de la science pure.* — Convaincu que, dans le monde objectif, je dois chercher

seulement des phénomènes matériels, que tout y est déterminé par les relations immuables des faits entre eux, j'aborde l'étude de la nature avec le désir de la connaître telle qu'elle est.

Persuadé que le surnaturel, au sens ordinaire du mot, n'est que de l'ignorance, je m'efforcerai — partout où je le rencontrerai, — de déceler les causes matérielles ou énergétiques des phénomènes restés mystérieux. Si je ne trouve pas tout de suite la solution d'un problème objectif, je ne me reposerai pas sur l'existence d'un Dieu transcendant pour le résoudre.

J'irai jusqu'à répudier ces abstractions qui, même dans les cercles scientifiques sont acceptées en guise d'explication dans beaucoup de cas embarrassants ; par exemple : la sensibilité du protoplasme provoquant les réactions des êtres organisés aux excitants, l'affinité chimique pour rendre compte des combinaisons et des décompositions des corps, la variation pour expliquer l'évolution des animaux et des plantes, etc. Je saurai dire : *je ne sais pas !* Au lieu de me payer de mots, je chercherai les causes avec les méthodes dont la fécondité est aujourd'hui établie : l'observation minutieuse et l'expérimentation.

Trouverai-je quelque chose ? Je l'ignore. Mais il est certain que j'apporterai à l'édifice ma pierre, si minuscule soit-elle, et j'entourerai de mon respect et de mon admiration tous ceux qui cherchent de même. Si l'occasion s'en présente, je ferai mes efforts pour les seconder, malgré leurs déficits moraux, lorsqu'ils en auront. Qu'ils soient ambitieux, égoïstes, âpres au gain, haineux ou envieux, je ne saurais pour cela réprouver leurs découvertes. Pauvres machines humaines, cerveaux mal réglés,

il faut les plaindre tout en tirant profit de leurs travaux pour l'humanité ou pour moi-même.

En ce qui concerne la recherche scientifique, je revendiquerai la plus grande liberté d'action ; tous les moyens me paraîtront légitimes qui ne se heurteront pas aux principes du droit, c'est-à-dire aux lois de la sociologie. Partout, je serai autorisé à demander *pourquoi* et n'importe quel homme pourra en faire autant. Rien ne me semblera impossible et je me refuserai à poser des limites à la science.

Eh bien ! cette liberté absolue et cette curiosité universelle ne sont-elles pas les éléments de progrès les plus actifs ?

Le rôle des prophètes de malheur est si ingrat, en science, qu'on est toujours étonné de le voir assumé à nouveau par des hommes intelligents. Que reste-t-il de l'affirmation que la synthèse chimique des corps organiques est impossible ? A-t-on assez nié aussi la réalisation du plus lourd que l'air en aérostation ! Restreindre les sujets d'étude des expérimentateurs paraîtra donc aux esprits réfléchis, non seulement une imprudence, mais une regrettable entrave mise aux recherches à venir.

L'histoire nous enseigne, au contraire, que rien n'est plus fécond que de mettre en doute les solutions toutes faites, les autorités et la tradition ; la poursuite de ce qui est soi-disant impossible est souvent le facteur principal des découvertes les plus remarquables.

Seuls, des préjugés métaphysiques peuvent induire des gens cultivés à vouloir soustraire certains domaines à l'investigation scientifique. C'est pourquoi tant de savants crient : Sus à la métaphysique ! Ceux-ci m'ap-

prouveront lorsque je conclurai en disant que les limites de la science doivent être celles qu'elle se pose à elle-même, à savoir : les limites du monde sensible.

Telle est la conséquence directe de mon système. Il y a là un avantage considérable que me concéderont certainement tous les pragmatistes.

b) *Mon attitude à l'égard de la science appliquée.* — Il est à peine besoin de parler de cette dernière; ses applications ont toutes pour but de rendre la vie de l'humanité plus facile; elles accélèrent le développement matériel de la civilisation et mériteront, par conséquent, mon approbation au même titre que la science pure. J'aurai toutes les raisons possibles pour y contribuer dans la mesure de mes moyens.

Il serait contraire à mes convictions, de déclarer sacrilège l'homme qui s'élance dans les airs sur une machine volante, de même que je ne pourrais pas blâmer le psychologue réduisant la religion au phénomène de l'extase, ou le sociologue la ramenant au rite et au dogme obligatoire, c'est-à-dire à la chose sacrée.

Ce sont là des inventions, des applications, des résultats de la science et je ne puis qu'y adhérer. Ce qui ne veut pas dire que j'abdique mon sens critique, mais j'envisage les faits seuls, et, s'ils sont bien observés, si les expériences sont bien faites, j'en accepte toutes les conséquences, même les conséquences philosophiques, lorsqu'il y en a. Par définition, cela m'indiffère, au point de vue de mes sentiments.

c) *Comparaison de mon attitude avec celle des philosophes.* — Qu'on veuille bien comparer la sécurité de cette attitude avec celle des hommes dont toute la science, toute la vie, tout l'idéal, sont liés à une métaphysique quelconque :

1^o) Voyez un *spiritualiste* de l'ancienne école, il croit que tous les êtres animés ont été créés par Dieu et sa foi est ébranlée en constatant l'apparition d'espèces nouvelles par évolution et mutation. Il n'a que deux alternatives : Ou jeter sa philosophie et sa religion par dessus bord, ou bien faire front contre la science et contraindre au silence tous ses représentants.

Je ne fais pas un anachronisme, en parlant de cette seconde alternative ; de nos jours encore il y a beaucoup d'esprits bornés, gavés de métaphysique, qui résoudraient le problème par la violence s'ils en avaient le pouvoir.

2^o) Considérez aussi un simple *déiste*, partisan de la liberté, j'imagine que sa conviction sera singulièrement atteinte par les découvertes modernes sur les tropismes.

Je ne veux pas dire que tous les actes, surtout les actes humains, aient été réduits à des tropismes. Nous en sommes très loin. Cependant il est indéniable qu'il y ait des tropismes, dans le sens que les botanistes ont toujours donné à ce terme et que M. Lœb a fait sien pour le règne animal. Or n'est-il pas vraisemblable d'admettre non la certitude mais la possibilité de ramener un jour les réactions compliquées des organismes supérieurs aux réactions simples des êtres inférieurs.

Qu'on y parvienne donc et cet homme, qui a nié les tropismes parce qu'ils ne cadraient pas avec sa métaphysique, verra cette même métaphysique s'écrouler et sera en proie à l'anarchie intellectuelle.

3^o) Prenons enfin, comme point de comparaison, un de ces esprits supérieurs dont la critique est très avertie et pour qui la foi en la liberté dépend de certains hiatus dans la chaîne des phénomènes. Leur raisonnement est

très convaincant parce qu'il s'appuie sur l'expérience elle-même, mais tous les arguments en sont basés sur notre ignorance actuelle.

Ces maîtres montreront, par exemple, que la mécanique abstraite est réductible à des lois mathématiques, mais que la mécanique concrète est obligée d'accepter, comme fait encore inexpliqué, la loi de l'attraction universelle; on en conclut que cette loi pourrait bien être contingente. (V. Fouillée. *Hist.* p. 542). Or aujourd'hui, déjà, de nombreux physiciens se sont attelés à ce problème et, au lieu de se buter à l'attraction de la matière, c'est au contraire de la résistance des champs électro-magnétiques créés par le mouvement et des pressions de l'éther qu'ils nous parlent, éther qui serait formé lui-même de fragments d'ions ou d'électrons immatériels. Je ne suis pas assez rompu au raisonnement mathématique pour pouvoir suivre leurs démonstrations, mais je sais fort bien que nombreux sont les savants qui jugent les anciennes explications insuffisantes et qui sont à la recherche d'une nouvelle solution.

Est-ce à dire qu'ils ne la trouveront jamais ? Voir là dedans quelque chose d'actuellement contingent est raisonnable, certes, mais affirmer que jamais nous n'aurons la clef de l'énigme est un peu imprudent.

On dit aussi que la vie ne peut pas être ramenée aux forces physiques et chimiques, parce qu'elle ne consomme aucune énergie. Il y aurait ainsi, en elle, quelque chose de non mécanique. Là encore, on se base sur l'impossibilité actuelle de la synthèse du protoplasme vivant. Supposons qu'elle soit réalisée et cette argumentation serait certainement affaiblie.

En psychologie, le raisonnement est plus frappant

encore. Pour rendre compte d'une foule de phénomènes, on se base sur la conscience psychologique, sur le psychisme. Cette méthode a été féconde et W. James a pu dire que « la psychologie a fêté de grands triomphes » depuis qu'elle a courageusement adopté cette voie de « postuler les faits de conscience, sans les critiquer ». (V. James in *Arch. de Psychol.* V. p. 3, ann. 1905).

On pourrait en dire autant sur la force vitale, car les néo-vitalistes actuels ne sont pas sans avoir largement contribué au progrès de la physiologie.

En réalité ces concepts comme la force vitale, le psychisme, etc., sont des hypothèses qui jouent le rôle de béquilles dans les sciences biologiques, comme les fluides l'ont fait longtemps en physique.

Parce que l'hypothèse des fluides a été féconde, il ne s'ensuit pas qu'elle aurait dû être conservée, de préférence à celle des mouvements vibratoires et qu'il eût été avantageux de renoncer à ramener toutes les branches de la physique à la seule mécanique.

En l'état présent de la psychologie, il est un peu pédant et malcommode de parler physiologiquement ⁽¹⁾

(1) M. le prof. Claparède a beau jeu, pour se moquer des naturalistes qui, en psychologie animale, veulent supprimer les étiquettes psychologiques, ainsi que l'assimilation des réactions de l'animal à celles de l'homme, de dire : « On n'a plus alors devant soi, qu'un monceau de mécanismes simples, de photo-réceptions, de phono-réactions, de réflexes et d'antikinèses et il est impossible de se reconnaître au milieu de cette ferraille. Tandis qu'il est tellement plus compréhensible de parler de la joie, de la douleur ou du repentir d'un chien parce que nous comparons l'ensemble de cette attitude à l'ensemble de notre attitude lorsque nous sommes joyeux, tristes ou honteux ». (V. *Arch. de psychol.* V. p. 29, ann. 1905).

et de considérer tous les faits mentaux comme des transformations nerveuses ; mais, de là à décréter que l'unification de la physiologie et de la psychologie ne se fera jamais, de là à dire que le phénomène de conscience restera éternellement une énigme pour le naturaliste, il y a un abîme. Malheureusement cet abîme est franchi trop facilement par les hommes qui cherchent à fonder leur métaphysique, leur philosophie ou leurs idées religieuses sur les éléments encore mystérieux de la science (1).

Si je reconnais l'utilité de ces concepts, aujourd'hui irréductibles, et si je m'en sers volontiers, dans certaines recherches, je ne le fais pourtant que parce que je les regarde comme des béquilles destinées à disparaître pour faire place à l'unification des sciences et amener à une idée plus rigoureusement mécaniste de l'univers.

Mais en basant une philosophie sur le caractère insoluble des hypothèses-béquilles que je viens d'étudier, on s'expose à être démenti par les faits ; or cela est facile ; car, en science expérimentale, un seul résultat positif annule tous les résultats négatifs antérieurs quel qu'en puisse être le nombre. C'est pourquoi, désireux d'asseoir mes convictions sur des bases aussi stables que possible, je n'ai pas pu suivre sur ce terrain les philosophes modernes.

(1) C'est pour réagir contre cette tendance, j'imagine, que des esprits altérés de précision scientifique et hostiles à toute compromission métaphysique ont demandé l'abrogation du vocabulaire psychologique ; c'est pour marquer les distances avec les philosophes qu'ils voudraient remplacer cette nomenclature par des néologismes enfantins et compliqués, basés sur des hypothèses encore invérifiables, à cause de l'état rudimentaire de la science.

Ils pensent, probablement, qu'à l'aide de cette substitution, on pourrait supprimer le concept de conscience qui s'attache aux mots désignant les opérations de la pensée.

4° En revanche, dans le domaine scientifique, je me trouve sur un pied d'égalité complète avec les *monistes*, les *matérialistes* et les *positivistes*, pour lesquels la science expérimentale est aussi la seule connaissance normative et l'unique préoccupation.

§ 3. CONSÉQUENCES POUR LA PHILOSOPHIE

a) *Mon attitude à l'égard de la philosophie.* — Persuadé que la philosophie n'a plus de rôle à jouer dans le monde objectif où le progrès des sciences positives la dépouille peu à peu de tous les problèmes dont elle s'était attribué l'étude, je la vois se réfugier dans mon domaine subjectif. Elle s'y cantonne dans l'investigation de mon moi et de ma personnalité; là elle m'aide à me reconnaître au milieu de mes sentiments, de mes sensations et de mes représentations. « Γνώθι σεαυτόν » murmure ma conscience, dans le tréfond de moi-même et, dès lors, débarrassé des contingences objectives, dans la pleine liberté de ma pensée, j'explore cette tour d'ivoire, qui est le point de départ de ma connaissance. J'y rencontre des révélations magnifiques et je puis les ordonner sans autre préoccupation que la satisfaction de mon sens intime.

Jamais le danger de mon ignorance des faits extérieurs qui ont bouleversé tant d'autres systèmes ne m'arrête dans mon labeur; je construis ainsi, peu à peu, dans le calme et la sérénité parfaite d'une solitude absolue, un temple intérieur à la gloire de ce *Plus grand*, de cet Idéal, devenu mon Dieu souverainement bon, souverainement juste et souverainement beau.

Comment un fait extérieur, une théorie, une objection humaine, pourraient-ils me troubler, après que j'ai

acquis la certitude de la vérité absolue de mes *a priori* et reconnu que tout ce qui est objectif et en dehors de moi est matière à connaissance indirecte ou dérivée ? Comment une affirmation d'un homme, fût-elle subjective par rapport à lui, pourrait-elle influencer sur ma philosophie, puisque le subjectif de cet homme est pour moi-même de l'objectif ?

Est-ce à dire que ma philosophie soit immobile ? Loin de là, car, si je ne permets pas au monde objectif de me poser des objections, je m'en fais à moi-même, comme Cyrano, « avec assez de verve, pour défendre qu'un autre me les serve ». Aussi les problèmes ne me manquent pas et, subjectivement, comme dans le monde objectif, je réfléchis, je cherche, j'analyse. Toutefois, là, je puis étudier, construire, modifier en toute liberté d'esprit et avec une parfaite loyauté vis-à-vis de moi-même parce que je sais d'avance qu'aucune conséquence ne sera susceptible de porter atteinte à mon bonheur et à mon équilibre intellectuel ou moral. J'ai également la certitude que ces théories subjectives n'influeront pas sur ma conduite à l'égard d'autrui, puisque cette conduite est déjà objective et qu'elle est basée sur l'existence réelle du monde sensible.

Quel est le système philosophique humain qui présente de tels avantages ?

Assurément aucune des philosophies idéalistes ou spiritualistes que nous avons vues être à la merci d'une découverte scientifique !

b) *Comparaison avec le solipsisme.* — On me dira que j'exagère et qu'il y a le solipsisme qui est également inattaquable. On a affirmé qu'il était le seul système rigoureusement logique, mais il est aussi le seul qui

n'ait aucun adepte, parce qu'il est absurde. En niant, purement et simplement, le monde extérieur, on s'interdit tout progrès et l'on perd toute raison de vivre.

Ma philosophie n'a pas les inconvénients du solipsisme, et elle partage néanmoins avec lui l'avantage d'une attitude capable d'élever mon âme au-dessus des douleurs, des injustices et des désagréments de ce monde que l'on a nommé une vallée de larmes. Une catastrophe, un accident, sont, pour moi, les résultats nécessaires des lois d'airain de la nature ; une injustice, une persécution, sont le fait de cerveaux mal bâtis ou insuffisamment évolués ; les petits désagréments quotidiens qui atteignent mon corps, peuvent diminuer son confort, mais ce corps est lui-même objectif et je ne m'exagère pas la valeur de ces choses qui m'arrivent.

L'unique fait que je puisse imaginer comme un cataclysme qui me surviendrait, ce serait la destruction ou une altération de ma personnalité. Mais il faudrait, pour cela, que quelque chose d'extérieur, d'objectif, pût y pénétrer, ce qui est impossible par définition.

Je plane donc au-dessus de ce monde et, si je lui accorde une existence réelle, ce n'est guère que pour satisfaire ma logique.

Ma paix n'est troublée que si je viole les indications de mes sentiments et, en particulier, celles de ma conscience ; alors je suis coupable, je dois me l'avouer, et je dois me réformer.

Que l'on veuille bien considérer avec quelle sérénité un homme pourra supporter de voir ses bienfaits payés de la plus noire ingratitude, s'il est convaincu que la personne ingrate n'est qu'un mannequin ! Avec quel

calme siégera-t-il aussi comme juré à la Cour d'assises, s'il peut se dire : J'ai à décider, non pas de la culpabilité d'un accusé, mais de l'utilité ou du danger de cette machine humaine pour l'ensemble de la société ! Quelle sera l'intime satisfaction du philosophe, se heurtant à d'irréductibles oppositions personnelles, lorsqu'il connaîtra l'incapacité radicale des contradicteurs de pénétrer dans son for intérieur, où sont enfouies les preuves absolues, mais inexprimables de son système ! Les adversaires disparaîtront, il n'y aura plus que des cerveaux manquant de perspicacité.

Eh bien, cette sérénité, ce calme, cette satisfaction, sont devenues miennes, depuis que j'ai découvert les vérités que j'expose dans ces pages.

c) *Comparaison avec le dualisme.* — A côté du solipsisme, il est un autre système philosophique qui permet une adhésion sans restriction, à la fois, à la science et à la métaphysique : c'est celui que M. le prof. Flournoy a toujours défendu avec autorité. Il consiste à dire qu'il y a deux ou même plusieurs vérités. Il y aurait ainsi une vérité scientifique, une vérité philosophique, une vérité religieuse, il pourrait y en avoir d'autres encore. C'est un peu le principe adopté par le prof. Gourd et exprimé au moyen de ses différentes dialectiques incoordonnables entre elles.

De cette manière, on supprime toutes les antinomies et la seule question qui se pose, désormais, est celle-ci : Peut-il y avoir plus d'une vérité ?

Evidemment, il est aussi impossible de prouver que la vérité est unique que de prouver qu'elle est multiple et, pour réfuter ce système, j'en suis réduit à déclarer que

mon sentiment, mon esprit, ne peuvent pas se résoudre à admettre des vérités multiples et — ne l'oublions pas — opposées. Comme on l'a vu dans l'historique que j'ai fait de mon développement intellectuel, j'éprouvais déjà du malaise en acceptant deux ordres de choses à la fois vrais et contradictoires ; c'eût été bien pire si leur nombre se fût encore accru. C'est pourquoi la synthèse devenue possible, fût-ce au prix de la liberté de mes semblables, m'a fait l'impression d'un progrès et d'un soulagement.

d) *Comparaison avec le positivisme et les systèmes réalistes.* — Quand je compare mon attitude à celles des philosophes de tendance positiviste, il me semble que j'ai aussi sur eux des avantages pratiques marqués.

Parqués dans ce qui est objectif, ils en sont réduits à nier toute philosophie et à renoncer à ce subjectif humain que je considère comme illusoire, mais qui est cependant parfois, dans la vie de l'humanité, une parcelle de bonheur, une étincelle d'idéal.

Cette espèce d'illusion, cet idéal, est si bien enraciné au cœur de l'homme, qu'il ne peut pas le renier. Ainsi, après une profession de foi matérialiste, on lit souvent des appels à la justice qui font sourire, quand on les compare avec les prétentions des matérialistes. Ailleurs, encore, les apôtres du positivisme éprouvent, comme leur chef, Aug. Comte, le besoin d'ériger les idées de leur intelligence en idoles, sur le piédestal de leur présomption.

J'ai déjà tâché de faire ressortir la pétition de principe qui est à la base de tous les systèmes matérialistes (v. Part. I, chap. VI). Je désire seulement montrer ici leurs conséquences pratiques fâcheuses.

Ce n'est pas le subjectif humain seul qu'il me faudrait nier, si j'étais positiviste, c'est encore le mien propre. Il faudrait m'abaisser au rang de mécanisme, renoncer à ma liberté, à la permanence de mon moi et jusqu'à ma notion du bonheur. C'est dans la science que je serais forcé de chercher la définition de ce bonheur et cette définition serait synonyme de différenciation organique, c'est-à-dire une illusion pour l'individu que je suis. En un mot, la science s'arrogerait le droit de diriger tout mon être. Pour le coup, je pourrais répéter avec Juvénal « *Et propter vitam vivendi perdere causas* ».

Enfin, une conséquence plus paradoxale encore de mon adhésion au positivisme, ce serait mon renoncement à tout effort, en vue de contribuer au bonheur de mes semblables.

Rien n'est changé, cependant, par votre système pour ce qui concerne vos semblables, dira-t-on. Ils sont, pour vous, des machines et ils le resteront, si vous adhérez au positivisme. C'est vrai, répondrai-je, mais, actuellement, j'ai une raison de contribuer à la bonne marche de l'humanité, mon sentiment du devoir m'y oblige. Au contraire, si j'étais positiviste, il me semble que je n'en aurais aucune. En effet, si ma conscience morale était, pour moi, seulement un instinct social, elle ne suffirait pas à réveiller mon altruisme. Je suis bien capable, à l'occasion, de dompter mes penchants, si mon bonheur futur est en jeu mais, si ma conscience n'a pas cette valeur absolue que je lui prête, je ne vois pas pourquoi je lui sacrifierais mes désirs et mes passions.

En conséquence, j'affirme qu'avec des convictions positivistes, je ne pourrais pas être un membre utile de

la société humaine. En effet, adopter loyalement et entièrement les doctrines monistiques ou matérialistes, ce serait lâcher la bride aux tendances égoïstes du primitif qui est en moi. Malheur, dès lors, à ceux qui se mettraient au travers de mes projets ! Contre eux, tous les moyens me seraient bons, pourvu que j'échappe aux châtimens prévus par les lois.

Non ! la négation de toute philosophie ne me séduit pas. Car les systèmes monistique, positiviste et déterministe ne sont pas des philosophies. Ils constituent chacun une science en fait ou en devenir. Si je faisais mien l'un de ces systèmes négatifs, il serait certainement incompatible avec mon propre bonheur. Déjà, en voyant disparaître ma foi en ma liberté, je serais au désespoir de me sentir un rouage infime d'une mécanique aussi grande qu'elle est absurde et je maudirais ma pensée qui me permettrait de mesurer mon infortune.

§ 4. CONSÉQUENCES POUR LA RELIGION

J'ai déjà exposé ce que pouvait être pour moi une religion, j'ai montré sa base possible dans mon sentiment et dans ma conscience morale. Cela suffit pour faire comprendre ce qu'elle a de subjectif et ce qu'elle a d'objectif.

Je me bornerai donc à envisager ici les conséquences que mon système doit entraîner pour une religion conforme à celui-là ; elles sont nombreuses et s'étendent fort loin ; cependant, avec un peu d'application et de logique, je vais m'efforcer de les poursuivre. Quelques-unes risquent d'être taxées de nuisibles par des esprits opposés

aux innovations, mais, pour la plupart d'entre elles, leur utilité ne sera contestée par personne. Je considérerai successivement ces conséquences, en Dogmatique, en Apologétique et en Morale.

a) *En Dogmatique.* — Il est à cet égard une première conséquence, que je crois fort avantageuse, c'est la réduction et même la suppression du dogme.

Il est évident que, si la religion est basée seulement sur un Dieu subjectif, toutes ses définitions empruntant un terme au vocabulaire objectif seront caduques ; sa définition en langage objectif deviendra une quasi impossibilité. Je ne pourrai pas expliquer aux hommes les caractères de la divinité, parce que les mots employés auront une valeur différente pour les autres et pour moi. Une seule chose pourra être établie, et encore sera-t-elle de nature négative, c'est que Dieu n'est pas matériel. Quant à son équivalence avec la cause première objective, elle est vraisemblable mais on se souviendra que je n'ai rien pu affirmer à ce propos.

Dans ces conditions, les dogmes m'indiffèrent.

Qui contestera que ce ne soit un avantage ?

Conséquence immédiate : pour ce qui me concerne, je me vois donc obligé à une tolérance absolue à l'égard de celui que j'appelle mon prochain. Car mon indifférence pour le dogme n'implique pas l'hostilité, mais plutôt le contraire. Une attitude bienveillante s'impose à moi pour toutes les convictions sincères, exception faite, cependant, pour les doctrines qui ont, comme but, l'oppression matérielle et la tyrannie.

Autre conséquence de cette suppression de la dogmatique : c'est la possibilité de m'associer aux hommes de

bonne volonté, quelles que soient leurs opinions, c'est-à-dire à ceux dont une structure cérébrale appropriée a fait des éléments utiles pour l'ensemble de la société.

Ces conclusions ne sont-elles pas estimables ? N'y aurait-il pas lieu d'en induire la supériorité du système philosophique qui les a dictées ?

Il me serait facile, en effet, de stigmatiser ici les persécutions, les cruautés, les infamies et les horreurs commises au nom des dogmes, par les orthodoxies de toutes les religions connues ! Et les dogmes chrétiens, qui passent pour être l'expression de la charité la plus parfaite, n'échapperaient pas à ces reproches, car ils eurent aussi de sanglantes conséquences. Mais ces faits sont connus et il est inutile de les énumérer, pour faire toucher du doigt l'avantage d'une conviction religieuse dont la dogmatique est absente et où l'intolérance devient une action mauvaise et — qui plus est — absurde.

b) *En Apologétique.* — Pourtant, une telle conception ne va-t-elle pas être fatale à toute apologétique ?

Ma conviction n'étant démontrable qu'à moi-même et n'existant qu'au fond de ma personnalité subjective, il est évident que je ne saurais prêcher cette conviction à des phénomènes objectifs, que j'appelle des hommes, et qui ignorent tout de mes sentiments. Puisque la vérité n'est pas la même pour eux que pour moi, puisqu'ils sont confinés dans la matière et dans la force, tandis que j'y échappe, comment pourrais-je leur communiquer ne fût-ce qu'une parcelle de ce que j'appelle ma religion ?

Je n'ai donc pas le droit d'imposer ma conviction à autrui, ni même de la présenter comme la seule vraie.

Je prétends, cependant, que cette supériorité en matière de tolérance n'est pas une infériorité en matière d'apologétique, car, ce que je n'ai pas le droit d'*imposer*, je puis le *proposer*. Je n'affirmerai pas, il est vrai, une vérité qui n'en est pas une pour l'humanité, mais, du moins, je décrirai une méthode de connaissance et je certifierai qu'elle fait mon bonheur.

Je sais fort bien que mon bonheur, ma pensée, ne sont pas ceux des autres. Mais qu'importe, si, en montrant aux hommes le fond de cette pensée, je les amène à m'imiter, extérieurement au moins, et si, en jetant cette semence d'idéal dans un monde objectif et matériel, je contribuais à répandre un peu de bonheur en régularisant et en améliorant la marche du mécanisme universel, en un mot, si, par ma libre intervention, j'induisais une nouvelle série de phénomènes susceptibles d'accélérer la lente évolution des êtres vers un progrès fatal.

Puisque mon système conclut à la justice et à la tolérance, qui sait si quelque lecteur, se donnant l'illusion de posséder un domaine subjectif analogue au mien, n'adoptera pas telle de mes conclusions et amènera ainsi, du même coup, plus de tolérance et plus de justice sociale dans les sociétés humaines ?

Cette seule éventualité, envisagée par ma conscience morale, a suffi pour que je me sentisse obligé de parler.

c) *En Morale*. — J'ai déjà montré ce qu'était ma morale, mais je tiens à faire ressortir ici les conséquences altruistes et bienfaitantes de ma philosophie, ce que l'on est convenu d'appeler morale religieuse.

Je répète que c'est, pour moi, un principe fécond de

croire à ma responsabilité et au déterminisme de l'humanité. En effet, d'une part, il engendre la patience, le pardon des offenses et, d'autre part, il m'induit à aimer mon prochain. Je dis aimer, parce que le sentiment qui m'oblige à travailler au bonheur des autres me paraît être synonyme d'affection.

Mais, dira-t-on, c'est là, tout au plus, de la bienveillance, de l'intérêt, ce n'est pas de l'amour vrai, vivant, palpitant, tel qu'il éclate à chaque ligne de l'Évangile, tel qu'il se manifeste dans l'amour filial, maternel, conjugal, ou dans l'amour pour la patrie.

Je voudrais réfuter ce reproche et en montrer l'inanité.

Pour cela, je demanderai qu'on veuille bien analyser rigoureusement la notion d'amour. Qu'est-ce que l'amour ? C'est un sentiment que nous reconnaissons, chez les hommes, au moyen des actions et réactions qu'il provoque. Nous constatons ainsi qu'il implique, de la part de celui qui l'éprouve, une volonté de procurer de la satisfaction, du bonheur matériel ou moral à l'être aimé. Parfois, cette volonté est si forte que, pour l'accomplir, la personne qui aime sacrifiera délibérément son plaisir personnel et jusqu'à sa propre vie.

Cependant, beaucoup d'efforts sont inintelligents et tel pourra compromettre, sans le vouloir, le bonheur de ceux qu'il aime ; on en pourrait conclure à une cessation momentanée de l'amour. Or, nous savons bien qu'un véritable amour est constant ; c'est pourquoi nous le voyons, non pas dans les actes seulement qui peuvent être mal calculés, mais dans une attitude de volonté bonne et dans une intention bienveillante soutenue. Eh bien, pour ce

qui me concerne, cette attitude et cette intention, ni les vicissitudes de l'existence, ni les erreurs temporaires, ni même l'ingratitude de ceux que j'aime, ne sauraient les altérer. Ou bien, alors, je commettrais une erreur de raisonnement, je serais illogique.

Ce n'est pas tout : On peut imaginer, en effet, qu'un homme cherche à faire le bonheur d'un autre, sans l'aimer réellement. Quelle différence y a-t-il donc entre celui qui poursuit le bonheur d'autrui par amour et celui qui le fait par devoir ?

C'est que le premier éprouve un sentiment de plaisir, tandis que le bienfaiteur par devoir est obligé de vaincre une répugnance et de faire effort pour renoncer à son égoïsme. Si l'homme de devoir ressent une satisfaction, ce sera celle qui est produite *a posteriori* par l'absence de remord. L'homme qui aime, au contraire, poursuit à la fois son propre bonheur, en recherchant celui de l'être aimé ; chez lui, le sentiment de plaisir accompagne l'acte altruiste.

L'amour me paraît donc résider dans une attitude altruiste spontanée de l'individu, c'est-à-dire dans un altruisme accompagné du sentiment de plaisir.

Eh bien, je prétends que ces caractères s'appliquent à mon attitude vis-à-vis de mon prochain, quand bien même il est un mécanisme pour moi. On a déjà vu que je lui pardonnais ses offenses et que je me sentais obligé de travailler à son bonheur. Il me reste à affirmer qu'en le faisant, j'éprouve un sentiment de plaisir *a priori* et non pas seulement une satisfaction de conscience résultant du devoir accompli.

C'est absurde et c'est impossible, diront quelques-

uns, mais, ceux qui ont bien voulu suivre mon raisonnement, comprendront d'emblée qu'il s'agit là d'un sentiment subjectif. A ce titre, je me refuse à le discuter et à en tirer des conséquences logiques, applicables au domaine objectif ; en outre, je ne saurais admettre que des hommes le mettent en doute. J'ai du plaisir à faire marcher une machine, à me servir d'un microscope, en les entourant de soins, comme j'ai du plaisir à répandre du bonheur autour de moi, cela suffit pour que je me croie fondé à dire que j'aime mon prochain.

Il est certain qu'en vertu de mes propres principes, je serai porté à ambitionner, en première ligne, le bonheur matériel pour mon prochain. Mais peut-on dire que ce soit là un inconvénient ?

Cette morale sera donc certainement approuvée au point de vue social, puisqu'elle m'induit à être un membre utile de la société. En outre, je la qualifie de religieuse à cause des éléments subjectifs dont j'ai parlé plus haut et qui ont comme conséquence la nécessité, pour moi, de considérer mes intentions alors que, pour les autres hommes, les faits seuls doivent compter dans l'appréciation de leur conduite. C'est du reste ainsi qu'apprécient les juges lorsqu'ils sont intègres et... intelligents.

Encore un mot sur ce que j'ai appelé : mes intentions. Elles devront, il est vrai, s'extérioriser par des actes et, dès leur origine, ces actes tomberont dans le domaine objectif. C'est un être objectif, mon corps, qui sera l'instrument imparfait de mon moi subjectif. Cet instrument est déterminé, comme tout le reste et, en lui, l'acte, une fois induit, suivra le cours fatal de sa desti-

née. C'est seulement par une autre intention, suivie d'une autre décision subjective, que je pourrai produire un nouvel acte susceptible de modifier le premier.

Par conséquent, il n'y a bien vraiment que mon intention, ma décision subjective, qui comptent pour moi ; la répercussion objective n'est pas soumise à mon contrôle, comme telle. En conséquence, pour la société, la seule valeur de mon action devra être son utilité objective, cependant que, pour ma conscience subjective et pour elle seule, ce sera uniquement l'intention qui importera.

En résumé, mes convictions ont, en morale, deux conséquences : 1° L'amour pour mon prochain. 2° La nécessité de juger mes semblables d'après leurs actions et moi-même d'après mes intentions, malgré le règne incontesté de l'utilitarisme dans le monde objectif.

Pour ce qui concerne les associations religieuses et pour les cultes, il me suffira de me référer à ce que j'en ai dit p. 174 et 175. C'est là ce qu'on appelle l'*ecclésiologie* dans la théologie du christianisme. Comme on l'a vu, je n'y suis pas opposé. Cependant, il s'agit là d'éléments objectifs auxquels je ne refuserai pas de m'associer, le cas échéant, mais sans en oublier jamais le caractère humain. Pas plus aux membres de ces communautés qu'au reste des hommes, je ne pourrai accorder ou reconnaître une égalité ou même une équivalence quelconque avec mon être subjectif.
